Liste de contrôle pour les entretiens avec les agences humanitaires

Dans le cadre des évaluations que vous ferez, vous serez amenés à vous entretenir avec les agences humanitaires. Il est possible qu’un groupe de travail soit déjà en place dans le pays où une intervention monétaire est envisagée. En l’absence d’un tel groupe, établir des contacts avec le Bureau des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) ou des représentants du secteur de la sécurité alimentaire est une bonne façon de démarrer. Des informations peuvent également être obtenues via le réseau Cash Learning Partnership (CaLP)

Saisissez cette occasion pour collecter des informations sur les transferts monétaires qui vous permettront de :

1. confirmer les renseignements obtenus auprès des autorités locales sur les politiques et programmes d’assistance sociale ;
2. vous renseigner sur d’éventuelles interventions humanitaires préalables, en particulier celles basées sur des distributions d’espèces ;
3. vérifier si une intervention monétaire est envisagée pour répondre aux besoins des populations sinistrées, et pourquoi.

Vous trouverez ci-dessous une liste de questions possibles que vous pourrez adapter au contexte dont vous vous occupez de sorte que les aspects financiers soient bien pris en compte dans votre évaluation.

### Intervention humanitaire préalable

* Avez-vous tiré d’interventions d’urgences menées préalablement des enseignements utiles mettant en lumière le fait que telle ou telle modalité de transfert est plus appropriée et plus efficace qu’une autre ?
* Avez-vous eu l’occasion de travailler avec des prestataires de services financiers locaux, notamment pour des transferts électroniques ? Qu’avez-vous retiré de ces expériences ?
* Sur la base de votre expérience, existe-t-il des usages locaux ou des préférences culturelles en matière de communication et de redevabilité (types de matériel de communication, langue, etc.) ?

### Opération de secours/Assistance aux personnes touchées par la crise

* Que prévoient de faire votre organisme et d’autres organisations pour répondre aux besoins de la population touchée ? Quelles modalités de transfert et quels types de mécanismes de distribution sont utilisés ou prévus de l’être ?
* Pensez qu’il serait possible de répondre efficacement aux besoins de la population touchée par le biais d’une intervention monétaire ?
* Questions ciblées :
* Les personnes rendues vulnérables par la crise ont-elles accès au marché local en dépit de la situation qui prévaut ?
* Sont-elles en mesure de se procurer sur le marché les biens et les services dont elles ont besoin à un prix raisonnable ? Quels sont les éventuels obstacles sur lesquels elles risquent de buter ?
* Ont-elles des préférences pour un mécanisme ou une modalité d’intervention plutôt que pour un(e) autre ?
* Existe-t-il une estimation du coût qu’une réponse aux besoins des ménages sinistrés impliquerait ?

### Politiques en matière d’assistance sociale et coordination

* Quelles stratégies et politiques sociales le gouvernement a-t-il mis en place ?
* Quels acteurs clés sont-ils associés (ministères, offices décentralisés, donateurs, Nations Unies) ?
* Un mécanisme de coordination des interventions monétaires a-t-il été mis en place (gouvernements, Nations Unies, clusters, groupes techniques, etc.) ?

### Programmes d’assistance sociale

* Quels programmes d’assistance sociale ont-ils été mis en place par le gouvernement ou d’autres acteurs ?
* Comment abordent-ils les questions de ciblage, d’enregistrement, de distribution, de suivi, etc. ?
* Pensez-vous qu’il serait possible de profiter de l’existence de ces programmes pour apporter une assistance humanitaire aux ménages touchés par la crise (p.ex. en étendant la portée des programmes d’assistance sociale ou en alignant la réponse humanitaire sur les programmes existants) ?

### Risques

* Y a-t-il d’éventuels risques à envisager de mener une intervention monétaire ?
	+ Soulever des points tels que malaise social, questions de genre, protection, personnes âgées, enfants et minorités.
	+ Faites également allusion à des politiques gouvernementales susceptibles d’entraver une intervention monétaire.
* Quelle est la législation nationale en matière de protection des données personnelles et de la vie privée ?